

## Eu – Le Bois l'Abbé

Étienne Mantel, Stéphane Dubois et Richard Jonvel

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/17689>  
ISSN : 2114-0502

**Éditeur**

Ministère de la culture

**Référence électronique**

Étienne Mantel, Stéphane Dubois et Richard Jonvel, « Eu – Le Bois l'Abbé », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Haute-Normandie, mis en ligne le 11 juillet 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/17689>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Eu – Le Bois l'Abbé

Étienne Mantel, Stéphane Dubois et Richard Jonvel

---

N°OA : 76255 001

Lien Atlas (MCC) :

[http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap\\_theme=DOM\\_2.01.02&ap\\_bbox=1.387;50.012;1.473;50.072](http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=1.387;50.012;1.473;50.072)

- 1 La programmation des fouilles en cours depuis 2010 sur le site du Bois-l'Abbé vise à sortir du cadre des quelques monuments publics mis en évidence depuis le XIX<sup>e</sup> s., pour comprendre la nature du site au sein duquel ils s'insèrent.
- 2 Il paraît désormais difficile de soutenir les hypothèses jusqu'alors avancées d'un simple sanctuaire ou d'un « grand sanctuaire », et plus encore celle d'un *conciliabulum* regroupant, de manière isolée, des monuments pour servir de centre à un district rural. L'extension des fouilles nous conduit à des interprétations plus complexes d'année en année, qui pondèrent peu à peu notre perception du sanctuaire, de sa genèse, de son évolution dans le temps, et de sa place au sein du site.
- 3 Depuis plusieurs années les vestiges mis au jour nous conduisent à considérer le site de Briga comme une ville secondaire gallo-romaine de grande envergure, associée à ce complexe monumental, et qui s'intègre dans la structuration du territoire de l'une ou l'autre des deux cités qui marquent la frontière sud-ouest de la province romaine de Belgique, celle des Ambiens ou (plus probablement à notre sens) celle des Bellovaques. Cette lecture du site comme une agglomération reposait essentiellement depuis 2006-2007 sur des prospections pédestres sous couvert forestier qui avaient mis en évidence des vestiges mobiliers antiques sur une cinquantaine d'hectares. Ces indices de surface comprennent une zone artisanale de tuiliers (et peut-être d'artisanat potier) sur au moins un hectare, et des zones d'extraction de matériaux (craie, argile). De petits sondages ouverts par le Service Municipal Archéologique de la Ville d'Eu (1995-2000) en divers points de la clairière s'étaient en outre tous révélés positifs, livrant ponctuellement des traces de constructions et de voiries. Pour confirmer ces résultats,

des prospections magnétiques et électriques ont été menées en 2010 sur plus de 4 ha par la société Géocarta. Elles ont malheureusement abouti ici à un échec, pour des raisons géologiques et pédologiques, et sans doute du fait de l'usage généralisé du même matériau, le rognon de silex, utilisé indifféremment pour les murs, les sols, les cours et les rues, sur un substrat humide d'argile à silex.

- 4 Cet échec a rendu inévitable l'ouverture de zones de fouilles en aire ouverte, qui ont été menées au nord et au nord-est du complexe monumental, suite à des sondages exploratoires ouverts en 2010. Ces travaux mettent peu à peu en évidence des îlots de constructions privées insérés dans un réseau de voiries organisé, quoiqu'assez irrégulier (il s'adapte notamment à la topographie). Cette organisation paraît se mettre en place durant le troisième quart du I<sup>er</sup> s., probablement dans les années 60-70. À l'issue de la campagne 2012, l'hypothèse d'une agglomération structurée se trouvait ainsi sérieusement confortée, avec la mise en évidence d'un axe routier nord-sud (le *cardo* A), de deux axes sensiblement est-ouest (*decumani* A et B) et d'une vingtaine de constructions. Pour éviter toute spéculation sur la représentativité des structures d'habitat mises au jour, il est apparu nécessaire d'étendre l'emprise de la zone décapée, pour vérifier le rôle structurant des voiries dans l'organisation du quartier (fig. 1). C'est le *decumanus* A qui a servi d'axe aux nouvelles ouvertures et, de fait, de nouvelles constructions sont apparues de part et d'autre, alignées sur la chaussée. Au nord de la rue, seule une maison a été partiellement dégagée, en limite d'emprise (bâtiment 28), et peut-être les vestiges très arasés d'une autre construction à pièce unique (bâtiment 27). L'îlot au sud de la voie, en revanche, a été largement dégagé, et présente une succession de trois grandes maisons de type longère, avec galerie(s) de façade, qui présentent toutes au moins deux états (leur fouille doit être achevée en 2014) : bâtiments 1-21, 16-19 et 29-30. Un corps de bâtiment transversal (17-18) accolé au bâtiment 16-19, semble pouvoir lui être associé, constituant ici peut-être une *domus*, modeste, à plan en L, organisée autour d'une cour en retrait de la rue.
- 5 À l'autre extrémité du sondage 7 des extensions limitées ont été ouvertes en vue de contrôler l'extension vers l'ouest des *decumani* A et B. À cette occasion, un fossé transversal (comblé au début du II<sup>e</sup> s.) et trois emplacements de bâtiments ont été localisés. Le bâtiment 7, dont l'angle avait été repéré l'an dernier, a été dégagé et se présente comme une construction carrée de 12,80 m de côté, subdivisée en six pièces réparties en trois travées. Les autres bâtiments étaient jusqu'alors inconnus : un petit édifice quadrangulaire à pièce unique (bâtiment 22), et un emplacement où se sont succédées trois constructions (bâtiments 15, 20, 23) entre les années 60-70 et la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. (fig. 2).
- 6 Parallèlement, un élargissement du sondage 6 de 2010, immédiatement au nord du sanctuaire, a permis de retrouver le plan intégral de deux bâtiments accolés à la galerie, de façade commune (bâtiments 31, 34), et de mettre en évidence le *decumanus* B le long du pignon nord, et le *decumanus* A le long du pignon sud. Des états antérieurs ont été observés sous ces constructions, avec une occupation qui semble démarrer ici un peu plus tôt que sur le reste du quartier, vers le milieu du I<sup>er</sup> s. (époque claudienne ?). Les vestiges fugaces de cette période semblent appartenir à des bâtiments à pièce unique (bâtiments 32, 33).



Fig 01 – Eu, le Bois-l'Abbé

**PLAN D'INTERPRÉTATION DU QUARTIER D'HABITATION**

E. Mantel, S. Devillers

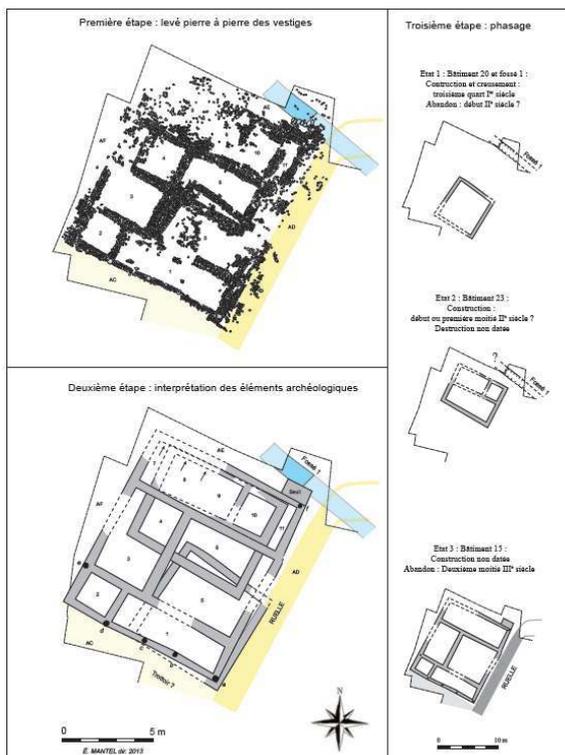


Fig 02 - Eu, le Bois-l'Abbé

**LES BÂTIMENTS 15, 20, 23. DU LEVÉ DE TERRAIN À LA MISE EN PHASES**

É. Mantel

- 7 Il nous a en outre semblé indispensable d'ouvrir une seconde aire, plus éloignée encore du complexe monumental, pour vérifier l'extension en profondeur de ces zones habitées et du réseau de voiries. L'exemple du Vieil-Évreux montre en effet (pour ce qui en est connu) une organisation « en couronne » des zones d'habitat autour du sanctuaire, qui constitue dans ce cas le centre d'une bourgade où la fonction religieuse est considérée comme prééminente (ville-sanctuaire). Cette nouvelle zone de fouilles, d'environ 400 m<sup>2</sup> (sondage 7 bis), a été ouverte en forêt, une soixantaine de mètres au nord du sondage 7, au débouché du *cardo* A dans une cavée qui descend vers la vallée de la Bresle 100 m en contrebas. Ce *cardo* semble en effet constituer l'un des axes majeurs de l'agglomération : il constitue le prolongement d'une des voies romaines menant à Bois-l'Abbé (sans doute la Chaussée Brunehaut venant d'Amiens) et mène au complexe monumental. L'emplacement retenu pour l'implantation de cette fouille constitue également la limite nord de l'agglomération telle qu'elle a pu être perçue par les prospections pédestres, juste avant la rupture de pente. Les résultats obtenus sur cette aire de fouille assez réduite sont éloquents : à son arrivée sur le plateau, la voie débouche sur un carrefour en pâte d'oie, sur lequel se greffe un nouveau *decumanus* (dit D), et une ruelle qui se dirige en oblique vers le nord-est. Une nouvelle construction (bâtiment 26) est apparue à l'angle du *cardo* et du *decumanus* D, avec un aménagement assez curieux sur le pignon qui fait face au carrefour, probablement un abreuvoir destiné aux bêtes de somme après l'ascension abrupte depuis le fond de vallée. Deux autres constructions ont été partiellement dégagées dans cette petite fenêtre (bâtiments 24 et 25), le long de la ruelle, témoignant d'une forte densité de l'occupation dans ce secteur dès la fin du I<sup>er</sup> s., et jusque dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. L'identification de ces différents bâtiments comme unités d'habitation paraît des plus vraisemblables, en particulier par analogie de plan avec la série déjà fouillée au Bois-l'Abbé. Le caractère urbanisé de l'ensemble de ces aires de fouilles, qui constitue une partie du quartier nord-ouest de Briga, se trouve donc largement confirmé par les observations réalisées cette année, qui ont conforté l'image d'îlots d'habitat organisés par des voiries.
- 8 Un dernier axe de la campagne 2013 a consisté à poursuivre de manière intensive le relevé micro-topographique de l'ensemble du site, opération menée en collaboration avec Richard Jonvel (UnivArchéo), et qui a couvert cette année une douzaine d'hectares supplémentaires, portant désormais la zone relevée à 36 ha sur les trois dernières années. Deux secteurs ont été privilégiés en 2013 : une vaste aire au nord et au nord-ouest du complexe monumental pour cerner les limites du site et tenter de repérer des aménagements de voirie ; et un second secteur dans la partie sud de l'agglomération, centrée sur les mouvements de terrain qui constituent les « Grands Thermes » et qui n'avaient jamais fait l'objet d'un relevé. Les résultats contribuent lourdement à la réflexion sur le statut et l'organisation du site. Le contexte de sous-bois a en effet fossilisé nombre de micro-reliefs qui ont permis d'identifier plusieurs voies, notamment autour des « Grands Thermes », plusieurs accès à l'agglomération (départs de voies antiques), des zones bâties, des points d'eau, auxquels s'ajoute cette année une probable enceinte fortifiée jusqu'alors totalement insoupçonnée qui se développe en forêt à l'ouest de l'agglomération antique. Ce réseau de retranchements (fossés, levées de terre, « mottes » ceinturées ou non de fossés) soulève de nouveaux questionnements de fond, dans la mesure où il présente tous les caractères d'une fortification implantée en marge de l'agglomération, en position de contrôle de la vallée. Une telle découverte impose une prospection lourde sur son périmètre, afin d'en valider l'existence qui reste encore

hypothétique, d'en préciser l'emprise exacte, l'assiette globale et la chronologie. Une première étape, en janvier 2014, sous forme d'une prospection pédestre complémentaire avec R. Jonvel, a permis de le circonscrire approximativement, et de mettre en évidence un tracé qui longe le bord de plateau. Cette vaste enceinte (20 à 30 ha) au caractère défensif difficilement contestable, s'étendrait ainsi sur toute la largeur de l'étroit plateau de Beaumont, en position de contrôle sur l'embouchure de la vallée de la Bresle. Sa chronologie reste pour l'heure à déterminer, mais s'oriente a priori vers la fin de l'âge du Fer ou les premiers temps de la période romaine.

---

## INDEX

**Index chronologique** : Antiquité, Moyen Âge

**Index géographique** : Haute-Normandie, Seine-Maritime (76), Eu

**Mots-clés** : sanctuaire, voirie, cardo, decumanus, bâtiment, enceinte  
**operation** Fouille programmée (FP)

## AUTEURS

**ÉTIENNE MANTEL**

SRA Normandie

**STÉPHANE DUBOIS**

Inrap

**RICHARD JONVEL**

UnivArchéo